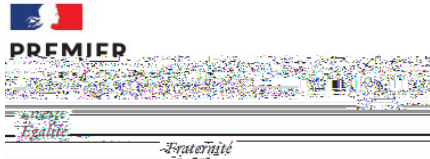


BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Avis de convocation / avis de réunion

LECTRA

37 832 965

Siège social : 16-18, rue Chalgrin 75016 Paris
300 702 305 R.C.S. Paris

AVIS DE RÉUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Lectra (ci-après « **Lectra** » ou la « **Société** ») sont convoqués en **Assemblée générale ordinaire le vendredi 26 avril 2024 à 9h30, au siège de la Société situé au 16-18 rue Chalgrin, 75016 Paris** et les projets de résolutions suivants :

Ordre du jour

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
3. Quitus aux Administrateurs ;
4. 23 et fixation du dividende ;
5. 31 décembre 2023 ;
6. Approbation des éléments fixes et variables composant la rémunération totale et des avantages de toute nature 3 à Monsieur Daniel Harari, Président-Directeur général ;
7. eur de Monsieur Daniel Harari ;
- 8.
9. Nomination de Monsieur Jérôme Viala eur ;
10. Approbation de la politique de rémunération de Monsieur Daniel Harari, Président-Directeur général, au titre de 24 ;
11. 4 ;
12. Nomination du cabinet PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité ;
13. ;
- 14.

Projets de résolutions

Première résolution (

23)

générale, statuant aux conditions de quorum et des modalités de vote en matière de d2 9 Tf1 0 0 1 316.95.526005Qq0.000008874 0 595.5 842.25 re 26

Troisième résolution (*Quitus aux Administrateurs*)
le 31 décembre 2023.

Quatrième résolution (*dividende*)
générales ordinaires, connaissance prise du R

23 et fixation du

Sixième résolution (*Approbation des éléments fixes et variables composant la rémunération totale et*
à Monsieur Daniel Harari, Président-Directeur général) L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum
et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du Rapport sur le

Après avoir entendu

décide :

en vue

Société ;

n°2021-

-

22-10-62 du Code de commerce et
Autorité des marchés financiers (AMF) et à la Décision AMF

Modalités de participation à l'Assemblée générale

Modalités de vote par correspondance, par procuration ou par Internet

générale pourront :

voter par correspondance ;
se faire représenter en donnant pouvoir au Président de _____ ;
se faire représenter en donnant pouvoir à toute personne de leur choix (conjoint, autre actionnaire ou toute autre personne) ;
voter par Internet.

procuration peut :

_____ : par voie postale, renvoyer le formulaire unique de vote par

T jointe ; ou par Internet, se connecter au site www.sharinbox.societegenerale.com au plus tard le jeudi 25 avril 2024 à 15h00, heure de Paris ;

_____ auprès duquel ses actions sont inscrites en compte, à compter de la date de convocation, cette demande devant parvenir six jours au moins avant la date de l'Assemblée, soit le samedi 20 avril 2024 au plus tard, _____ : Société Générale, Service des Assemblées, CS 30812 - 44308 Nantes cedex 3 ; ou par Internet, se connecter sur le portail Internet de son teneur de compte titres pour accéder au site VOTACCESS selon les modalités ci-après au plus tard le jeudi 25 avril 2024 à 15h00, heure de Paris.

Le formulaire de vote est également disponible sur le site Internet de la Lectra _____ : <https://www.lectra.com/fr/investisseurs/assemblees-generales> (espace « Investisseurs », rubrique « Assemblées générales / 2024 ») 21 _____ pter du vendredi 5 avril 2024.

Tous les votes par correspondance ou par procuration exprimés par voie papier devront être reçus par la Société _____ jeudi 25 avril 2024, à 15h00, heure de Paris, au plus tard.

R.22-10-24 du Code de commerce, la notification de la désignation et

:

pour les actionnaires au nominatif : se connecter au site www.sharinbox.societegenerale.com en utilisant
-mail de connexion (si vous avez déjà activé votre compte
Sharinbox by SG Markets), accompagné du mot de passe adressé par courrier par Société Générale

toute demande, SGSS se tient à la
disposition des actionnaires, de 9h30 à 18h00 au numéro de téléphone suivant : + 33 (0)2 51 85 67 89.

« Répondre Assemblées générales Participer » pour
accéder au site de vote.
pour les actionnaires au porteur : Internet
de son teneur de compte titres pour accéder au site VOTACCESS